



Question sur ma situation de contrat

Par **G**, le **06/07/2021** à **22:59**

Bonjour Bonjour

J'aimerais être éclairé sur ma situation.

Enfaite j'ai signe il Ya quelque mois un contrat CDD pour la période 04/05/2020 au "02/07/2019" mais j'ai remarque que la date de fin voilà est carrément une année en arrière. Ce n'est que maintenant que je remarque cela dans une relecture des mes contrats entre temps j'ai signe d'autres contrats après cela et a continué a travailler.

Est ce que cela requalifi mon CDD en CDI?

Merci de vos réponses et désolé encore pour les mots sans accents.

Par **P.M.**, le **07/07/2021** à **08:51**

Bonjour,

L'employeur plaiderait sans doute une erreur matérielle mais de plus une demande de requalification risque d'être prescrite suivant l'[art. L1471-1 du Code du Travail](#)...